

## Pause a recuperee? doit on la payer un jour ferier?

## Par tetefcool, le 09/11/2015 à 10:38

j aimerai savoir si mon entreprise peut m obliger a recupere mes pauses non prises dun jour ferier et les transformer en heure de travail?les pauses sont elles payaient automatiquement dans un jour ferier si I on es poster en 2 x8 ex: de 14h a 22h

## Par P.M., le 09/11/2015 à 15:50

Bonjour tout d'abord,

Je ne vois pas comment l'employeur peut vous obliger à récupérer vos pauses non prises et les transformer en heures de travail à moins que vous voudriez qu'il ne vous paie pas pendant ce temps pendant lequel vous avez quand même travaillé...

A priori, pendant un jour férié travaillé, les même pauses doivent être respectées...